

1535 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Debbas, on s'excuse de vous avoir bousculée.

1540 **Mme TATIANA DEBBAS :**

Non, non, c'est moi qui s'excuse. On m'avait dit d'arriver une heure à l'avance mais je n'ai pas eu l'endroit assez rapidement.

1545 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, mais en tout cas, nous sommes en avance et on a hâte de vous entendre. Allez-y, on vous salue.

1550 **Mme TATIANA DEBBAS :**

Bonsoir! Merci de l'opportunité de présenter mon mémoire. Je ne sais pas si vous avez eu l'opportunité de recevoir une copie papier?

1555 **LA PRÉSIDENTE :**

On l'a lu et on va vous écouter. Ce qu'on souhaiterait, c'est que vous ne nous lisiez pas votre mémoire parce qu'on l'a déjà tout lu.

1560 **Mme TATIANA DEBBAS :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1565 Si vous êtes capable de le résumer, enfin, c'est votre choix.

Mme TATIANA DEBBAS :

Oui. En fait, je n'avais nullement l'intention de le lire, ç'aurait été trop plate.

1570 **LA PRÉSIDENTE :**

Parce qu'on aimerait avoir du temps pour vous poser des questions.

1575 **Mme TATIANA DEBBAS :**

D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

1580 Ça va?

Mme TATIANA DEBBAS :

1585 De toute façon, vous avez probablement déjà entendu des témoignages d'experts qui sont venus se prononcer sur tous les impacts de ce développement immobilier là, de l'envergure que ce projet-là va avoir.

1590 Mon opinion à moi, c'est vraiment celle seulement d'une simple citoyenne. J'ai choisi ce soir de venir vous exprimer comment pour moi c'est important le corridor forestier de l'Anse-à-l'Orme. C'est là que j'ai choisi d'habiter. En fait, c'est ça, c'est seulement mon opinion, puis je vais vous résumer un peu les paragraphes de mon mémoire, puis vous poserez des questions, mais c'est ça, je veux juste mettre au clair que moi je ne suis nullement experte dans aucun de ces domaines-là, c'est vraiment mon opinion personnelle.

1595 Alors moi j'ai choisi d'habiter le secteur de Timberlea. En fait, au mois d'août 2015, j'ai fait l'achat d'une propriété dans le secteur de Timberlea et j'ai justement choisi cet endroit-là à cause de sa proximité à l'endroit de la forêt de l'Anse-à-l'Orme et tous ces corridors-là.

1600 Les raisons sont simples. J'ai trouvé ça un endroit super serein, tranquille, où il y avait de la nature sauvage qu'on ne retrouve pas souvent sur l'île de Montréal. C'est quelque chose que je trouve qui est très rare maintenant de retrouver. Et puis c'était finalement l'endroit où j'ai choisi d'élever mon fils. Puis c'était important pour moi parce que je veux que mon fils devienne un adulte qui soit respectueux envers l'environnement et envers les êtres humains, les êtres vivants qui l'entourent.

1605 Et maintenant, ce soir, je viens vous exprimer ma déception en fait d'avoir entendu parler du projet immobilier Cap Nature. Je n'avais pas entendu parler du tout de ce projet-là quand j'ai acheté ma propriété. Je n'étais pas du tout au courant que c'était dans les plans. Et puis quand j'ai vu l'envergure du projet et tout ça, j'ai vraiment été déçue. Vraiment déçue.

1610 N'étant pas experte dans le domaine, j'ai quand même pris du temps pour faire des petites recherches. J'ai surtout cherché sur l'internet, en parlant à des gens, j'ai trouvé certains rapports, puis j'ai décidé de m'y mettre un peu, d'essayer de voir ce qu'il en était.

1615 Ce que j'ai appris, ça m'a inquiétée encore plus, non seulement pour des raisons personnelles mais vraiment pour des raisons en tout cas qui me semblent beaucoup plus rationnelles que seulement comment je me sens.

1620 J'ai appris qu'il y avait des espèces de reptiles et d'oiseaux et d'amphibiens qui dépendent de cet endroit-là pour vivre. Ils ont un statut qualifié de rare, de menacé, de vulnérable. Puis développer un projet immobilier dans cet endroit-là, pour moi, ça me semble irresponsable.

1625 J'ai trouvé une étude aussi qui dit qu'il y aurait une perte de connectivité de l'ordre de
27 % pour les espèces fauniques qui habitent à cet endroit-là. Ensuite de ça, ce qui m'a plus
déçue dans tout ça, c'est que, ensuite j'ai trouvé une étude qui parle de plusieurs autres secteurs
de l'ouest de l'île qui pourraient être développés. Alors c'est là que je me suis dit bien s'il y a
tellement d'autres secteurs qui pourraient être développés, pourquoi choisir celui-là? Pourquoi
choisir un endroit qui est si vaste, si beau, si sauvage encore, puis développer à cet endroit-là
1630 quand il y a tellement d'autres options dans l'ouest de l'île de Montréal qui pourraient être, je ne
sais pas, mais à proximité des transports en commun, dans des endroits qui sont vraiment pour
du développement durable à long terme.

1635 Pour moi, il n'y a comme aucune nécessité. Je ne dis pas si on était à la dernière, il n'y
avait plus aucun endroit pour construire, on était vraiment à nos fins finalement, mais ce n'est
pas le cas. Il n'y a vraiment pas nécessité de construire à cet endroit-là. Je pense que c'est
seulement fait par, je ne sais pas, probablement les gens voient une façon de faire un profit,
j'imagine. Je ne sais pas. Mais moi, à mon sens, s'il y a encore d'autres endroits pour développer
qui sont existants, je pense qu'on devrait prioriser ceux qui ne vont pas détruire un endroit
1640 comme celui de l'Anse-à-l'Orme.

1645 La Ville de Montréal aussi a promis de protéger et de mettre en valeur les milieux
naturels de son territoire. J'ai trouvé deux études que je cite dans mon mémoire, dont l'une
d'elles spécifie ou plutôt précise, nomme plutôt le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme.
Alors pourquoi, si elle veut mettre en valeur des territoires et protéger le corridor écoforestier de
l'Anse-à-l'Orme, pourquoi alors permettre un développement comme ça? Pour moi, c'est un non-
sens.

1650 Pas plus loin qu'en 2015 aussi, j'ai vu des citations où un représentant de la Ville de
Montréal disait qu'on ne permettrait jamais de... en fait, il déclarait vouloir proscrire le
développement immobilier. Ça ce n'était pas loin qu'en juin 2015. J'ai la citation dans mon
rapport aussi.

1655 Alors pourquoi changer d'idée comme ça en seulement deux ans? Je ne sais pas qu'est-ce qui s'est passé, on ne peut pas savoir ce qui est arrivé, mais moi je sens qu'il y a anguille sous roche. Je ne sais pas pourquoi on procède de cette façon-là. Si on avait dit qu'on allait protéger ce territoire-là, on devrait tenir parole.

1660 Alors en terminant, seulement pour vous résumer, c'est ça, moi je suis contre évidemment le projet immobilier. Je pense que les citoyens devraient... ont besoin d'espaces verts pour connecter avec la nature. Ce n'est pas un autre projet immobilier qu'il nous faut, on en a beaucoup, puis s'il faut en faire, moi je pense qu'on devrait prioriser d'autres endroits. Et puis une fois qu'ils sont détruits ces endroits-là, on ne peut pas revenir en arrière. C'est final. Alors, voilà.

1665

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

1670 **Mme NADJA RAPHAËL, commissaire :**

Vous mentionnez être résidente d'un quartier qui est adjacent à la forêt de l'Anse-à-l'Orme.

1675 **Mme TATIANA DEBBAS :**

Oui.

1680 **Mme NADJA RAPHAËL, commissaire :**

Puis je comprends votre sensibilité par rapport à l'environnement. J'aimerais avoir votre point de vue sur les douze principes énoncés par la Ville dans le document d'information.

Mme TATIANA DEBBAS :

1685

Les douze principes énoncés par la Ville?

Mme NADJA RAPHAËL, commissaire :

1690

Oui, dans le document d'information qui fait l'objet de la consultation publique.

Mme TATIANA DEBBAS :

1695

Ah! À moins qu'on m'en donne connaissance maintenant, je n'ai pas de connaissance.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Le document, peut-être vous ne l'avez pas consulté.

1700

Mme TATIANA DEBBAS :

Non, je n'ai pas consulté. Ça, je l'ai vu rapidement mais je n'ai pas regardé les douze principes, je suis désolée.

1705

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Dans votre mémoire écrit, vous dites en terminant que vous êtes d'avis que l'espace soit conservé dans son entier mais... ou le projet devrait à tout le moins être réduit de façon considérable afin de préserver un milieu naturel sain. Pourriez-vous nous parler un peu plus qu'est-ce que pour vous serait une réduction considérable acceptable à votre avis?

1710

Mme TATIANA DEBBAS :

1715 Oui. En fait, j'ai pensé à ça en relisant mon rapport pour me préparer ce soir, je me disais
mais qu'est-ce qui... Moi, à mon sens, si on... je sais qu'il y a déjà des développements qui sont
en bordure du boulevard Gouin, j'en ai vus qui sont en développement ou déjà faits. Je ne suis
pas certaine si les gens habitent là ou pas encore, mais pour moi, avoir peut-être quelques
centaines de résidents de plus, je pense qu'on pourrait faire ça en bordure du boulevard, les
gens auraient accès quand même au boulevard Gouin, il y a les autobus qui passent là.

1720

Je verrais peut-être quelques centaines de nouveaux logements. Mais plusieurs milliers
comme ils en discutent maintenant, je pense qu'ils sont rendus à 5 500 - 6 000, puis là, il n'y a
pas nécessairement de limite une fois qu'ils arrivent à ce chiffre-là. Il n'y a rien qui les arrête de
continuer. Alors non, moi je pense que c'est beaucoup trop. Moi je dirais quelques centaines.

1725

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Merci.

1730

LA PRÉSIDENTE :

Ça va aller pour moi. Alors on vous remercie beaucoup.

1735

Mme TATIANA DEBBAS :

Merci.

1740

LA PRÉSIDENTE :

Je demanderais à la Ville si elle veut intervenir pour rectifier des données ou des faits?